

ViaTrajectoire

Une orientation personnalisée

Facilite l'orientation des personnes âgées vers des établissements adaptés

Pran swen di grammoun, sa fasil !

DOSSIER DE PRESSE

25 novembre 2025

www.viatrajectoire.fr

www.usager.viatrajectoire.fr



GAIN DE
TEMPS



SUIVI EN
TEMPS RÉEL



DOSSIER
DE DEMANDE
UNIQUE



ANNUAIRE
TERRITORIAL
ET NATIONAL

Déroulé

09h45 - Accueil des intervenants, partenaires et presse

10h00 – Présentation des orientations nationales sur la thématique Grand Age

Yves SERVANT, Directeur Général de l'ARS Martinique

10h04 – Présentation des orientations du numérique au service du Grand Age

Stéphane BERNIAC, président du GRADeS

10h08 - Partenariat territorial et enjeux locaux

Arnaud RENE-CORAIL, conseiller exécutif en charge des finances, des affaires budgétaires et des marchés publics de la Collectivité Territoriale de la Martinique

10h12 - Le rôle des MFS en tant qu'accompagnant des usagers

Emmanuel FEVRE, Secrétaire général de la préfecture chargé de la cohésion sociale

10h16 - Présentation du dispositif ViaTrajectoire et du module Grand Age

Gael CHEVALIER, Directeur du GRADeS

10h25 – Le rôle du CCAS dans le dispositif ViaTrajectoire

Virginie MIAN, présidente déléguée - CCAS Martinique

10h30 – Les EHPAD au cœur du dispositif ViaTrajectoire Grand Age

Florence PADRA BRAVO, Déléguée Départementale Martinique FEHAP

10h35 – Coordination entre les usagers et les EHPAD

Roland DORIVAL, représentant France Assos Martinique

10h40 – Temps de parole de l'ambassadrice ViaTrajectoire Grand Age

Jocelyne BEROARD, Artiste

10h45 - Signature du Protocole d'engagement régional par la Préfecture, la CTM,

I'ARS et le GRADeS

10h55 - Micro tendu – échanges avec la presse

La dématérialisation au service du parcours des personnes âgée

À partir du 25 novembre 2025, la plateforme nationale en ligne ViaTrajectoire Grand Âge sera déployée en Martinique. Ce service numérique gratuit, moderne et structurant, sera accessible à l'ensemble du territoire martiniquais. Il s'adresse aux personnes âgées, à leurs proches, aux aidants, ainsi qu'aux professionnels de l'accompagnement et de la santé.

Son objectif sera de simplifier les démarches administratives liées à l'orientation vers les structures d'accueil adaptées, en rendant plus fluides et moins chronophages des démarches jusqu'ici complexes.

Ce dispositif, financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Martinique et porté conjointement avec le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-santé (GRADeS) Martinique, et le soutien de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), repose sur une mobilisation collective de nombreux acteurs institutionnels et territoriaux.

Parmi les partenaires engagés figurent la Préfecture, les CCAS de Martinique, le DAC Appui Santé, la Ville de Fort-de-France, France Assos Santé Martinique, la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS), la Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires (FEHAP), l'URML Martinique, la DEETS, ainsi que les EPCI Cap Nord, Espace Sud et la CACEM.

L'ensemble du dispositif bénéficie également de l'implication essentielle des conseillers et aidants numériques.

Ce déploiement représente une étape stratégique dans l'amélioration du parcours d'orientation : jusqu'à présent, ce processus reposait principalement sur des documents manuscrits complétés par les familles, avec l'intervention du médecin traitant pour la partie médicale. Les demandeurs et leurs proches étaient

contraints de se déplacer physiquement dans chaque établissement afin de déposer un dossier d'hébergement, puis de solliciter divers services de proximité pour obtenir des informations et un accompagnement. Ce mode opératoire, souvent jugé complexe, chronophage et peu lisible, constituait un frein à l'accès aux solutions adaptées.

Désormais avec ViaTrajectoire Grand Âge, il est désormais possible :

- *d'accéder à un annuaire complet des structures d'accueil présentes en martinique et sur l'ensemble du territoire national ;*
- *de faire une recherche multicritère (localisation, prestations, tarifs, besoins médicaux, niveaux de confort...);*
- *d'envoyer électroniquement des demandes d'admission ;*
- *de transmettre des dossiers sécurisé au médecin traitant ;*
- *d'échanger directement avec les établissements sollicités ;*
- *d'intégrer l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH), en partenariat avec la collectivité territoriale de martinique ;*
- *de justifier le refus directement dans l'outil, garantissant une transparence accrue pour les usagers et leurs familles.*

Bien que le numérique contribue à simplifier les démarches et à améliorer l'accès aux soins, il peut également accentuer certaines inégalités, notamment liées à l'illectronisme ou à des difficultés de lecture et d'écriture. Conscients de ces enjeux, l'ARS Martinique et le GRADeS Martinique ont mobilisé un large réseau de partenaires afin de favoriser l'appropriation de la plateforme, de proposer un accompagnement personnalisé aux demandeurs et à leurs proches, et de garantir une information claire, compréhensible et accessible pour tous.

Faciliter l'accès aux solutions médico-sociales, en Martinique et au-delà

Ce dispositif apporte des bénéfices concrets pour les usagers et les professionnels :

- **Interopérabilité nationale** : des demandes peuvent être envoyées depuis n'importe quel territoire et de la transmettre à un établissement situé ailleurs
 - **Simplification des démarches** : un processus en ligne clair et accessible pour les familles et les professionnels.
- **Réduction des délais** : des demandes traitées plus rapidement grâce à la dématérialisation. Elle assure ainsi une continuité et une fluidité dans le parcours de prise en charge.
 - **Transparence et équité** : une visibilité accrue sur les critères et les décisions d'admission.
 - **Sécurité des données** : un dispositif conforme aux exigences de confidentialité et de protection des informations personnelles.
 - **Lisibilité de l'offre médico-sociale**

Comment accéder à ViaTrajectoire ?

La plateforme ViaTrajectoire est accessible en continu, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 via le lien d'accès : <https://www.viatrajectoire.sante.fr>

Pour faciliter la prise en main de cette nouvelle solution par les usagers et les professionnels, un espace collaboratif dédié ainsi qu'un **dispositif d'assistance par téléphone (05 96 53 28 85)** et par **courriel (support@esante-martinique.fr)** seront prochainement déployés.

Une mise en place progressive

Le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-santé (GRADEs) a conduit, durant plusieurs mois, le déploiement de la plateforme ViaTrajectoire Grand Âge dans l'ensemble des établissements accueillant des personnes âgées, médicalisés ou non.

Cette démarche structurée s'est appuyée sur un programme de formation ambitieux, avec plus de 46 sessions organisées auprès de 40 établissements désormais intégrés à

la plateforme (EHPAD, Centres d'Accueil de Jour (CAJ), EHPA, Résidences autonomie, Plateforme de Répit et d'accompagnement (PFR), Unités de Soins de Longue Durée (USLD) et Petites Unités de Vie).

Un espace de formation en ligne, actuellement en cours de finalisation, viendra compléter ce dispositif afin de renforcer l'autonomie des professionnels et des usagers et d'assurer la pérennité des usages.

Un outil au service des établissements d'hébergement

ViaTrajectoire Grand Âge constitue un levier majeur de modernisation des procédures d'admission en établissement

et contribue à garantir une équité renforcée dans l'accès aux solutions d'hébergement pour les personnes âgées.

Grâce à un tableau de bord interactif et à une liste d'attente actualisée en temps réel, les établissements bénéficient d'une visibilité fiable sur l'ensemble des demandes en cours. Cette fonctionnalité optimise la gestion administrative en assurant une information immédiate en cas d'admission dans un autre établissement ou de décès du demandeur, favorisant ainsi une circulation fluide des données et une réactivité accrue.

Le médecin traitant, un acteur clé dans le dispositif

ViaTrajectoire Grand Âge renforce la continuité du lien entre la personne âgée et son médecin traitant en intégrant pleinement ce dernier dans le processus d'admission. Comme auparavant, le demandeur est invité à consulter son médecin pour l'informer de sa démarche et lui confier la saisie des volets médical et autonomie.

Les médecins généralistes disposent d'un accès sécurisé à une interface dédiée, via leur Carte de Professionnel de Santé (CPS), leur e-CPS ou leur compte AmeliPro. Ils peuvent y compléter les informations médicales de leurs patients, en leur présence ou non, et les mettre à jour à tout moment. Ces données, strictement

Par ailleurs, la plateforme améliore la présence numérique des structures médico-sociales en leur offrant une vitrine en ligne valorisant leur offre d'accueil. Cette visibilité facilite le repérage par les familles et les professionnels de santé et contribue à une orientation plus efficace sur le territoire.

confidentielles, ne sont accessibles qu'aux professionnels habilités sur ViaTrajectoire Grand Âge.

Le dispositif permet également l'intégration de documents issus du dossier patient informatisé ou du logiciel de gestion de cabinet (LGC). En complément, ViaTrajectoire Grand Âge met à disposition des praticiens des fonctionnalités clés : consultation de l'annuaire des établissements pour une orientation ciblée, transmission des dossiers à la demande des patients, et réception de notifications en temps réel sur l'avancement des démarches, sous réserve de l'enregistrement de leur adresse électronique.

Un parcours numérique clair et efficace

Le portail ViaTrajectoire Grand Âge propose un parcours en ligne structuré en quatre étapes clés, conçu pour accompagner efficacement les personnes âgées, leurs proches, les acteurs de l'accompagnement et les professionnels de santé tout au long du processus d'admission en établissement d'hébergement.

1. Le particulier initie la demande en ligne

La personne âgée ou son entourage accède à la plateforme pour renseigner le dossier administratif, avec la possibilité d'être accompagnée par un service de proximité : CCAS, CLIC de la Collectivité Territoriale, maisons France Services et autres acteurs engagés sur le territoire. La plateforme guide le demandeur étape par étape, garantissant la complétude et la fiabilité des informations saisies. Une fois cette première phase terminée, le demandeur, seul ou accompagné, prend rendez-vous avec son médecin traitant, qui se charge de

compléter les volets médicaux et autonomie.

Grâce à son moteur de recherche, ViaTrajectoire permet ensuite d'identifier les établissements les plus adaptés aux besoins de santé du demandeur, en tenant compte de critères géographiques, médicaux, financiers ou liés au confort. Consciente que le recours au numérique peut représenter un obstacle pour certaines personnes âgées et leurs proches, la démarche s'appuie sur un réseau de professionnels de proximité ; aidants numériques, Centres Communaux d'Action Sociale, espaces France Services ; pour accompagner les usagers de manière continue, depuis la création du dossier jusqu'à la finalisation de la demande. Cette mobilisation collective garantit une utilisation simple, inclusive et équitable de la plateforme.

2. Le médecin traitant complète les sections médicales et autonomie du dossier

Le professionnel de santé dispose d'une interface dédiée afin de saisir les éléments relatifs à l'état de santé et au niveau d'autonomie du patient, assurant ainsi une évaluation précise et conforme aux exigences médico-sociales.

3. L'usager finalise sa demande

Une fois les volets complétés, le demandeur seul ou accompagné peut :

- Choisir les établissements correspondant à ses préférences ;
- Accéder à son dossier à tout moment et le mettre à jour facilement ;
- Suivre en temps réel l'avancement de ses demandes avec des notifications automatiques en cas d'acceptation de refus ou de placement en liste d'attente.

4. Les établissements

réceptionnent et traitent les demandes

Les établissements d'hébergement disposent d'un tableau de bord interactif leur permettant :

- De visualiser en temps réel les demandes reçues, y compris celles annulées à la suite d'une admission ailleurs ;
- D'accepter une demande en un clic, en informant simultanément l'usager et les autres établissements sollicités ;
- De motiver les refus directement sur la plateforme, garantissant la transparence du processus d'admission et permettant au demandeur d'être informé des points bloquants dans son dossier.

ViaTrajectoire Grand Âge : Joceline BEROARD, ambassadrice pour mieux accompagner les seniors

Dans le cadre du déploiement du dispositif **ViaTrajectoire Grand Âge**, une convention de partenariat a été signée entre le **GRADEs** et Joceline BEROARD, artiste emblématique de la culture antillaise.

En tant qu'**ambassadrice**, Joceline BEROARD s'engage à **porter les messages clés du dispositif, à sensibiliser le grand public et à favoriser la diffusion d'informations utiles aux personnes âgées et à leurs familles**. Ce partenariat vise à **renforcer la visibilité de ViaTrajectoire Grand Âge** et à en faire un **outil d'information fiable, accessible et adapté aux réalités du territoire**.

Via Trajectoire



Contact presse

ARS

ars-martinique-communication@ars.sante.fr
0696 23 68 63 / 82 24 75

GRADeS

caroline.dintimille @esante-martinique.fr
0696 28 65 91

CTM

sandrine.dalexis-lassiri@collectivitedemartinique.mq
0696 33 49 62